Saint-Firmin sur Loire : une gestion drastique et saine

Publication : lundi 21 janvier 2013 16:29

La République du Centre, 21 janvier 2013

SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE

Une gestion drastique et saine

Une gestion drastique et saine permettant de faire des projets, c'est ce qu'a promis le maire Sylvie Blouet lors de ses vœux pour la nouvelle année, samedi.

L'année 2012 a vu des études et appel d'offres (Grande rue, étanchéité du château d'eau...) et des petits investissements (cuve à fuel, tenues de sécurité avec casques et gants, taille-haie, tronçonneuse, nouveaux ordinateurs à la mairie).

Recensement obligatoire de la population

PROJETS. Sylvie Blouet a évoqué de nombreuses idées, qu'elle compte réaliser en 2013.

Des travaux ont également été réalisés : réfection des pompes de Beauregard, canalisations d'eau, sacristie et sa toiture, toiture de la salle des fêtes et du préau, portes et fenêtres de l'ancien presbytère, station de forage.

On se souvient aussi de découvertes peu plaisantes, comme les factures réglées en double à ERDF par les prédécesseurs depuis 1998... soit pendant quatorze ans. Les conditions générales d'ERDF prévoyaient un remboursement sur quatre ans, mais Sylvie Blouet a pu obtenir huit ans. Reste à démêler les histoires de cotisations salariales versées sur la mauvaise caisse...

Sur le plan financier, le prêt de 135.000 € pris en 2009 pour rembourser l'emprunt de l'ancien maire a été totalement remboursé. Une subvention de l'Ademe à hauteur de 11.500 € a été obtenue pour le changement de certains lampadaires du bourg. Avec une gestion drastique et saine, a souligné le maire, on peut faire des projets dans la commune, ce qui n'avait pas été le cas depuis de nombreuses années.

En 2013, il est prévu de sécuriser la Grande Rue (gros projet sur quatre ans), et de réaliser une étude diagnostique de l'assainissement.

Sylvie Blouet a indiqué qu'un recensement de la population allait avoir lieu : cette formalité est obligatoire, elle a donc demandé de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur, Jean-Jacques Boyrie.

Sylvie Blouet a renouvelé ses vœux et l'équipe municipale, le personnel de la collectivité, les associations qui animent le village, les bénévoles ainsi que celles et ceux qui ont participé à l'élaboration du buffet « fait maison ». ■

Renée Bourgeois

Les prix des maisons fleuries

Profitant de ce moment festif, les prix des lauréats des maisons fleuries ont été remis à M. et Mme Pivin, M. et Mme Renard, Mauricette Chausson, Solange Chostel et Huguette Bongibault.

.

Phoca PDF